



CONFEDERATION NATIONALE DES RETRAITES DES PROFESSIONS LIBERALES

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du jeudi 7 février 2019

Sur convocation du Conseil d'Administration, en date du 30 janvier 2019 le Conseil d'administration de la CNRPL s'est réuni le jeudi 7 février 2019 dans les locaux de l'UNAPL 46, Bd de la Tour Maubourg 75007 Paris.

Présents : MME Christiane COLZI-VITEL (représentée par Régine NOULIN), Régine NOULIN, Gérard BORNET, Christian CŒURÉ, Jean-Pierre FERRANDES, Pierre LEVY, Alain ROLLAND, Yves ROUSSEL (représenté par Jean-Pierre FERRANDES).

Christian Coeuré en l'absence de Guy Robert ouvre la séance.

1. Election Bureau

La doyenne du conseil, Régine Noulin, prend, pour l'élection du président, la présidence du conseil. Elle informe le conseil que le président actuel, Guy Robert, n'a pas souhaité se représenter. Elle demande aux participants qui est candidat à la présidence : Christian CŒURÉ n pose sa candidature, il n'y en a pas d'autre. Le conseil vote à l'unanimité son élection.

Le président Christian CŒURÉ indique la composition du futur bureau qu'il propose de soumettre au vote du conseil :

- Président : Christian CŒURÉ
- Président adjoint : Pierre LEVY
- Secrétaire général : Alain ROLLAND
- Secrétaire générale adjoint : Didier DESSANE
- Trésorier général : Gérard BORNET
- Trésorier général adjoint : Régine NOULIN
- Vice-présidents en charge respectivement
 - Des professions du droit : Jean-Pierre FERRANDES
 - Des professions de la santé : Yves ROUSSEL
 - Des professions de la technique et du cadre de vie : Gérard LEBEGUE
 - Des conjoints des PL : Régine NOULIN
- Conseillers du Président : Jean-Louis BILLARD et Maurice LETON

Chaque membre du Bureau est successivement élu à l'unanimité. Le bureau est élu pour trois ans.

2. Approbation des procès-verbaux du Conseil d'administration du 4 octobre 2018 et de l'assemblée générale du 29 janvier 2019

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

3. Objectifs de l'année 2019

Le président Christian Coeuré remercie le conseil pour la confiance qui lui est faite. Il rend hommage à Guy Robert pour son action et son dévouement pendant toutes ces années envers la Confédération. C'est grâce à son sens politique, sa clarté de vision et sa force de caractère que la CNRPL est ce qu'elle est aujourd'hui. En remerciement de ses services et de ses mérites le président demande au conseil de le nommer Président d'Honneur. Le conseil vote à l'unanimité cette nomination.

Le nouveau président indique qu'il est conscient de la tâche qui l'attend. Il poursuivra avec persévérance les actions de son prédécesseur.

Il réaffirme l'importance pour nous d'être présent au sein de la CFR, notre principal moyen d'action, même si nous avons quelques divergences de vue. Nous serons représentés à la commission autonomie par Pierre Levy, à la commission santé par Yves Roussel et à la commission retraite peut-être par Jacques Bigot. Nous devons essayer à terme d'avoir un deuxième poste au Bureau. Nous sommes présents à la commission retraite de l'UNAPL avec Régine Noulin.

Comme exposé lors de notre dernière assemblée nos actions doivent se concentrer sur la réforme du régime de retraite mais nous devons aussi nous préoccuper du Bien Vivre de nos ressortissants et à ce titre d'être une source de propositions dans les domaines de la prévention, de la prévoyance et du soutien aux aidants familiaux.

Nous devons sur le plan communication développer nos démarches pour faire entendre nos idées auprès des députés et sénateurs. La *LETTRE* est un excellent moyen de communication à condition qu'elle soit diffusée par nos membres dans leur propre organisation. La communication via le site internet doit être aussi modernisée et étoffée.

Il est essentiel si nous voulons nous développer que nous trouvions de nouveaux membres. Par mail du 6 février M. Roy Spitz président de la Confédération Nationale des avocats (CNA) a confirmé à Guy Robert l'adhésion de sa confédération. Le président demande au conseil d'agréer cette candidature. Le conseil vote à l'unanimité cette proposition. Le président verra avec Bernard DELRAN qui représentera la CNA la question de la cotisation. Un plan de contacts à prendre pour solliciter des adhésions va être mis en œuvre.

Nous allons devoir aussi trouver des relais en régions et, peut-être à terme, songer à créer des CRNPL régionales. Notre relation avec la FENARAC doit être réexaminée dans la mesure où celle-ci a pris deux postes sur trois aux dernières élections CPSTI/IRPSTI.

Nous devons aussi participer au Grand débat. Christian CŒURÉ propose que les propositions de la CNRPL au défenseur des droits relatées dans la dernière *LETTRE* soit transmises au titre de notre contribution. Le conseil donne son accord.

Nous devons aussi préparer notre présence au Congrès de l'UNAPL (6/12/2019) à Paris afin que nous ayons un stand visible et peut-être une présence dans un atelier où pourrait intervenir par exemple un conférencier comme Thierry Benne.

4. Prochaine *LETTRE*

Le président voit sa publication avec Guy Robert. Elle pourrait être publiée en avril.

5. Questions diverses : aucune question diverse soulevée.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 12h00.

Le Président

Christian CŒURÉ

Le Secrétaire Général

Alain ROLLAND